

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **27 juillet 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juillet à **19 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER, M. Jacques GALLAND,

Pouvoirs :

Excusés : M. Frédéric DUPLEIX

Absents : M. Julien MOURLON, M. Pascal REDON

Date de convocation 09 juin 2018

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Nombre de conseillers

Membres	10
Présents	07
Représentés	00
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

Objet : Amendes de police – années 2018

Les amendes de police s'élèvent, pour l'année 2018, pour la Commune, à 307.85 €. Monsieur le Maire propose de les affecter pour la mise en sécurité de la chaussée au village du Mont, au niveau des maisons.

Le montant des travaux s'élève à 1 176.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet des dépenses	Dépenses HT	Objet des recettes	Recettes
Mise en sécurité chaussée au village du Mont	1 176.00 €	Amendes de police (26%)	307.85 €

Montant TTC : 1 411.20 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 1 103.35 €